



Foire Aux Questions

Q : Qu'est-ce que le programme **LEVÉE DE FOND\$ de Krispy Kreme?**

R : Depuis les tout débuts de Krispy Kreme ou presque, des organismes sans but lucratif tels que des écoles, groupes communautaires, organisations sportives et de bienfaisance amassent des fonds par la vente de beignets Glacés Originaux^{MC} de Krispy Kreme, de certificats **LEVÉE DE FOND\$** et de cartes de partenariat. Les commandes **LEVÉE DE FOND\$** doivent être d'au moins 50 unités pour chaque produit. Les organismes sans but lucratif peuvent réaliser jusqu'à 50 % de profits avec tout produit **LEVÉE DE FOND\$**. Les prix sont sujets à changement sans préavis.

Q : Comment amasse-t-on des fonds en vendant des beignets Glacés Originaux?

R : Les organismes peuvent se procurer la douzaine de beignets Glacés Originaux au prix de 4 \$ et la revendre au 7 \$ la douzaine ou à un prix légèrement plus élevé (7 à 9 \$ la douzaine). **Le prix de vente maximum suggéré pour la LEVÉE DE FOND\$ est de 8 \$ la douzaine.** Les commandes doivent être d'au moins 50 douzaines. Si vous le désirez, les beignets peuvent aussi être prévendus. Les commandes doivent être d'au moins 50 douzaines.

Q : Qu'est ce que les certificats **LEVÉE DE FOND\$?**

R : Les certificats **LEVÉE DE FOND\$** sont des coupons qui permettent à vos clients d'obtenir une douzaine de beignets Glacés Originaux GRATUITS, et 1 \$ de rabais sur une deuxième douzaine au choix. Vos clients peuvent obtenir leurs beignets CHAUDS Glacés Originaux dans n'importe quelle magasin Krispy Kreme au Canada, à leur gré. Les certificats **LEVÉE DE FOND\$** coûtent 4 \$ chacun et sont généralement vendus entre 7 \$ et 9 \$ chacun. Les certificats **LEVÉE DE FOND\$** sont uniquement disponibles en blocs de 50 et peuvent également être prévendus.

Q : Qu'est-ce que les cartes de partenariat?

R : Les cartes de partenariat sont de grande valeur pour votre organisme et vos clients! Vous achetez les cartes de partenariat au prix de 5 \$ l'unité et les revendez 10 \$; votre organisme réalise un profit de l'ordre de 50 %. Chaque carte de partenariat permet à vos clients d'obtenir **GRATUITEMENT** une douzaine de beignets Glacés Originaux à l'achat d'une autre douzaine de leur choix, jusqu'à dix utilisations par carte, ce qui représente une valeur de 65 \$ (10 douzaines à 6,99 \$)! Les cartes de partenariat permettent à vos clients d'obtenir leurs beignets CHAUDS Glacés Originaux dans n'importe quelle magasin de Krispy Kreme au Canada, à leur gré. Les commandes doivent être d'au moins de 50 cartes. Les cartes de partenariat peuvent aussi être prévendues, et sont faciles à transporter et à distribuer pour les enfants et les groupes.

Q : Comment mon organisme amasse-t-il des fonds grâce aux produits Krispy Kreme?

R : Vous avez deux façons de vendre les beignets, les certificats et les cartes : par la prévente et la vente le jour même.

Prévente : Votre organisme doit prendre la commande et obtenir les fonds avant de passer sa commande auprès de Krispy Kreme. Si vous le désirez, Krispy Kreme fournira du matériel de soutien à votre organisme pour vous aider lors de la prévente.

Journée de la vente : Votre organisme achète un nombre précis de douzaines, certificats ou cartes et les revend lors d'un événement local tel qu'un festival communautaire, un tournoi de soccer, un lave-auto, une vente de charité, etc.

Q : Comment puis-je participer au programme **LEVÉE DE FOND\$ de Krispy Kreme?**

R : Pour participer à notre programme **LEVÉE DE FOND\$**, veuillez soumettre un formulaire de demande dûment rempli (ci-joint) accompagné d'une lettre arborant l'en-tête officiel de l'organisme sans but lucratif à votre magasin Krispy Kreme locale. La lettre devrait indiquer le collecteur, décrire comment les fonds amassés seront utilisés et devra être signée par un gestionnaire de l'organisme. Un membre de notre équipe communiquera avec vous dans un délai de trois jours ouvrables après réception de votre demande dûment remplie et de la lettre afin de vous aider à organiser et à mettre en œuvre votre levée de fonds.



Foire Aux Questions

Q : De quelle façon dois-je soumettre ma commande de produits **LEVÉE DE FOND\$?**

R : Dès l'approbation de votre demande, notre coordonnateur **LEVÉE DE FOND\$** vous fera parvenir un formulaire de commande afin de passer votre commande. Toutes les commandes doivent être effectuées par écrit. **En raison de certaines contraintes au niveau de la capacité de production des beignets, nous traitons toutes les commandes de beignets dans l'ordre dans lequel elles ont été reçues et nous ne pouvons garantir les quantités, date(s), ou les deux tant que le formulaire de commande n'a pas été reçu.** Les commandes de beignets **LEVÉE DE FOND\$** nécessitent un préavis d'au moins 10 jours. Un préavis de 3 jours est nécessaire pour les commandes de certificats et de cartes de partenariat **LEVÉE DE FOND\$**.

Q : Que se passe-t-il si nous ne vendons pas tous nos beignets Glacés Originaux, certificats ou cartes de partenariat **LEVÉE DE FOND\$?**

R : Malheureusement, nous n'acceptons pas le retour des produits **LEVÉE DE FOND\$**. Les certificats et cartes de partenariat peuvent être conservés jusqu'à votre prochaine **LEVÉE DE FOND\$** Krispy Kreme alors que toute douzaine en surplus peut être partagée parmi vos bénévoles.

Q : À quel endroit et à quel moment dois-je aller chercher ma commande **LEVÉE DE FOND\$?**

R : Vous devez aller chercher tous les produits **LEVÉE DE FOND\$** à votre Fabrique de beignets chauds Krispy Kreme locale. La date et l'heure pour aller chercher la commande seront déterminées avec le coordonnateur **LEVÉE DE FOND\$** de votre magasin Krispy Kreme local.

Q : À quelle fréquence notre organisme peut-il participer à votre programme **LEVÉE DE FOND\$?**

R : Votre organisme peut participer à notre programme **LEVÉE DE FOND\$** une fois par mois civil.

Q : Quels sont les modes de paiement possibles?

R : Il y a cinq modes de paiement possibles pour chaque organisme, soit : argent comptant, carte de débit, chèque certifié, mandat ou carte de crédit. La commande est payable sur réception des beignets, certificats ou cartes de partenariat.

Q : Pouvons-nous acheter d'autres variétés de beignets ou classiques assortis pour la **LEVÉE DE FOND\$?**

R : Nous n'offrons que les beignets Glacés Originaux pour les **LEVÉE DE FOND\$** puisqu'ils sont les beignets favoris de nos clients et qu'ils permettent à votre organisme sans but lucratif de réaliser les meilleurs profits possibles.

Q : Est-ce que vos beignets contiennent des arachides ou autres noix?

R : Au Canada, nous n'ajoutons pas délibérément d'arachides ou autres noix à nos produits. Nous sommes conscients du défi que représentent les allergies relatives aux noix et nous analysons actuellement tous les fournisseurs d'ingrédients et réexaminons nos procédures d'exploitation afin de déterminer la possibilité de travailler dans un milieu sans noix. Précisons que la décision de consommer les beignets Krispy Kreme revient toujours au client.

Q : Est-ce que la livraison est fournie?

R : La livraison pour toute commande **LEVÉE DE FOND\$** sera évaluée cas par cas. Des coûts additionnels peuvent être appliqués selon les distances et les quantités commandées. La livraison ne peut être garantie pour toutes les régions.

Q : Combien de douzaines peuvent entrer dans une camionnette?

R : Environ 300 douzaines de beignets peuvent entrer dans une camionnette si les sièges sont retirés. Nos ÉKKIPIERS^{MC} vous aideront à charger vos beignets dans le(s) véhicule(s).

Si vous avez d'autres questions, adressez-vous à votre magasin Krispy Kreme locale ou envoyez un courriel à l'adresse suivante : leveedefonds@krispykreme.ca